



Conseil de sécurité

Distr.
GÉNÉRALE

S/1996/557
16 juillet 1996
FRANÇAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

LETTRE DATÉE DU 15 JUILLET 1996, ADRESSÉE AU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL PAR
LE REPRÉSENTANT PERMANENT DE LA RÉPUBLIQUE-UNIE DE TANZANIE AUPRÈS
DE L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES

J'ai l'honneur de vous faire tenir ci-joint le texte du communiqué du
Sommet régional d'Arusha sur la situation au Burundi, qui s'est tenu en
République-Unie de Tanzanie le 25 juin 1996 (voir annexe).

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer le texte de la
présente lettre et de son annexe comme document du Conseil de sécurité.

Le Représentant permanent

(Signé) Daudi N. MWAKAWAGO

ANNEXE

Communiqué de presse du Sommet régional d'Arusha sur le Burundi,
publié à Arusha (République-Unie de Tanzanie) le 25 juin 1996

1. Sur l'invitation du Président Benjamin Mkapa de la République-Unie de Tanzanie, les Présidents Daniel Arap Moi du Kenya, Yoweri Museveni de l'Ouganda, Pasteur Bizimungu du Rwanda et Sylvestre Ntibantunganya du Burundi, se sont réunis avec leur hôte à Arusha (République-Unie de Tanzanie) le mardi 25 juin 1996 pour examiner la situation politique et en matière de sécurité au Burundi en particulier et dans la région des Grands Lacs en général. Le Président Mobutu Sese Seko du Zaïre était représenté par le Premier Ministre adjoint et Ministre des relations extérieures, M. Kititwa Tumansi.
2. Participaient également au Sommet régional le Premier Ministre éthiopien, M. Meles Zenawi, en sa qualité de Président en exercice de l'Organisation de l'unité africaine (OUA), le Premier Ministre du Burundi, M. Antoine Nduwayo, et le Secrétaire général de l'OUA, M. Salim Ahmed Salim.
3. Les chefs d'État et de gouvernement ont regretté profondément que malgré les efforts déployés aux niveaux régional, continental et international, la situation au Burundi ait continué de se détériorer.
4. Les chefs d'État et de gouvernement ont constaté avec une vive inquiétude la détérioration de la situation au Burundi qui continue de se caractériser par la violence et les tueries, avec pour conséquence un nombre croissant de personnes déplacées à l'intérieur du pays et de réfugiés qui fuient vers les pays voisins.
5. Les participants au Sommet ont réaffirmé qu'il incombe aux dirigeants du Burundi de rétablir la paix et l'harmonie pour le peuple burundais et exhorté les dirigeants du Burundi à jouer ce rôle.
6. Les chefs d'État et de gouvernement ont réaffirmé leur engagement en faveur d'une paix et d'un règlement négociés au Burundi. Dans ce contexte, les chefs d'État et de gouvernement ont affirmé que tous les groupes et parties devraient prendre part au débat national.
7. Le Sommet a souligné que, pour être durable, tout règlement doit être fondé sur la démocratie et la sécurité pour tous.
8. Pour faire avancer le processus de négociation, il faut qu'il y ait la sécurité dans le pays. À cet égard, le Sommet a prié instamment toutes les parties au conflit de mettre immédiatement fin à la violence.
9. Afin de promouvoir la sécurité, le Gouvernement burundais a demandé aux pays de la région de lui fournir une assistance en matière de sécurité. Cette assistance vise, entre autres, à garantir la sécurité pour toutes les populations du Burundi.

10. En réponse à cette demande du Gouvernement burundais, les chef d'État et de gouvernement ont convenus de mettre sur pied un comité technique, qui sera présidé par la République-Unie de Tanzanie, pour étudier les modalités d'octroi de cette assistance.

11. Le Sommet a exprimé sa profonde satisfaction à Mwalimu Nyerere pour ses efforts et l'a prié instamment de les poursuivre, fort de l'appui universel, dans l'intérêt d'une paix et d'une stabilité durables.
